

Copie des Résolutions de la Session Conjointe de l'Assemblée Générale et du Bureau Exécutif du 5 Octobre 2026

Résolution 33/2026

Modification de l'architecture du programme et du calendrier de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago

L'Assemblée générale et le Bureau exécutif,

Ayant présentes à l'esprit les dispositions des résolutions 21/2026, 22/2026, 23/2026, 24/2026, 25/2026 et 26/2026 prises lors de sa session ordinaire du **17 août 2026** ainsi que celles de la recommandation 10/2026 prise lors de la session du Bureau exécutif du **18 septembre 2026**,

Ayant également présentes à l'esprit les défis liés à l'organisation de la **Rencontre du partenariat de l'innovation numérique**[1] et à la participation des Structures sélectionnées de la sous-région mis en évidence par le **CCE** lors de l'évaluation sollicitée par les Partenaires traditionnels et les Bailleurs de fonds du projet,

Ayant enfin présentes à l'esprit la nécessité de prendre des mesures pour que tous les participants désignés à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de la sous-région obtiennent effectivement leur visa non-immigrant de type B-1 d'entrée aux Etats-Unis à temps pour assister aux travaux à Chicago,

Observant le dysfonctionnement informatique connu en **août** par le système global de distribution qui a impacté fortement la livraison des correspondances tout en augmentant largement le temps de distribution,

Observant ensuite que ce dysfonctionnement a eu pour conséquence la réception tardive ou la non réception de leur correspondance du **21 août 2026** par certaines Structures sélectionnées de la sous-région,

Observant enfin que la politique migratoire aux Etats-Unis est gouvernée par des lois qui sont clairement énoncées et dont la principale est l'Immigration and National Act,

Considérant indispensable de relever tous les défis liés à l'organisation de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique et à la participation des Structures sélectionnées de la sous-région mis en évidence dans le rapport du **CCE,**

Ayant attentivement examiné le compte rendu analytique de l'adhésion des Structures sélectionnées de la sous-région à la **NELES**[2], de leur aspiration à collaborer à sa mise en œuvre et de leur souhait de participer à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago,

Jugeant que le jumelage est une forme de coopération inter-établissement mutuellement avantageuse, inscrite dans la durée, amplifiée dans le domaine de la programmation didactique et guidée par une vision commune : "**Numériser Pour Mieux Enseigner**",

Jugeant également que cette forme de collaboration entre deux **Etablissements scolaires**[3] offre des occasions uniques à chaque partenaire pour échanger des connaissances didactiques et des expériences académiques, acquérir des compétences nouvelles et du savoir-faire et, privilégier les rapports humains,

Jugeant enfin que pour mettre en œuvre les actions et les réalisations de la NELES, les membres des **CNN**[4] et ceux du **CSN**[5] auront besoin de différents appuis,

Comprenant la nécessité de renforcer l'intensité numérique et d'accroître la maturité digitale des **Institutions académiques**[6] afin de les accompagner vers l'**E-formation**[7],

Comprenant de même que l'E-formation est un tout composé de plusieurs catégories dont les buts sont différents et complémentaires,

Relevant que la numérisation, dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES, sera une démarche de progrès qui incitera ceux qui s'y engage à rechercher la performance globale, à remettre régulièrement en question les parcours linguistiques existants et à enseigner différemment les langues avec l'intégration des NTIC,

Convaincus de la nécessité de prendre toutes les dispositions utiles pour s'assurer que les participants désignés de la sous-région obtiennent à temps leur visa non-immigrant de type B-1 d'entrée aux Etats-Unis afin d'assister à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago,

1. *Prennent note* du compte rendu analytique de l'adhésion des Structures sous régionales au projet, de leur aspiration à collaborer à sa mise en œuvre et de leur souhait de participer à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago ;

2. *Jugent spontanément* qu'il est indispensable, pour faciliter la validation du formulaire i-134 de prise en charge financière et la prise du rendez-vous pour l'interview préalable à l'obtention du visa non-immigrant de type B-1 d'entrée aux Etats-Unis des participants désignés de la sous-région, de poursuivre activement la collaboration avec les responsables de l'**USCIS**[8] et du **Centre National des Visas** ;

3. *Avouent spontanément,* sous le contrôle de la Division des projets et la lumière du rapport du **CCE**, que le succès attendu des travaux de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago ne sera stratégiquement garanti qu'avec l'aménagement de l'architecture de son programme, la modification de son calendrier, la prorogation de la date limite de transmission des dossiers de collaboration et de participation et, le renforcement du Plan d'Opération d'Urgence **(POD)**

4. *Approuvent* l'aménagement de l'architecture du programme de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique afin d'y introduire de nouvelles thématiques dans les activités programmées ;

5. *Décident* de modifier en l'adaptant le calendrier initial de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago pour que ses travaux connaissent un franc succès ;

6. *Décident instamment* de renforcer le **POD** pour mieux garantir la sécurité sanitaire des participants désignés à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago ;

7. *Décident aussi*, après l'adaptation de son calendrier, que la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique se tiendra désormais du **18 au 28 novembre 2026** dans les locaux du "**Summit Executive Center** " de Chicago ;

8. *Décident logiquement* de proroger la date limite de transmission des dossiers de collaboration à la mise en œuvre de la NELES et de participation à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago au **12 octobre 2026** ;

9. *Demandent vivement* que la coopération inter-établissement soit effectivement mise en place entre les Etablissements scolaires des pays du Nord et les Institutions académiques dans le cadre du lancement des **Opérations pilotes**[9] de la NELES ;

10. *Rappellent* que cette coopération aura pour but l'accélération du virage des Institutions académiques vers le numérique, par l'action résultant de la conjonction des hommes et des capitaux, tout en garantissant leur indépendance respective dans le cadre d'accords réciproques ;

11. *Approuvent et valident* le budget de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago voté par le Bureau exécutif lors de sa session du **18 septembre 2026** et les délibérations sur les autres points inscrits à son ordre du jour provisoire ;

12. *Approuvent et Valident expressément* la décision du Bureau exécutif :

    a) Visant l'autorisation du Secrétaire général à ouvrir des comptes subsidiaires pour recevoir les crédits votés pour la Rencontre du partenariat ;

    b) Visant l'autorisation de ce dernier à virer les crédits d'un chapitre à l'autre dudit budget ;

c) Visant l'imputation des dépenses relevant du fonctionnement des Comités de préparation de la Rencontre sur les fonds des services communs d'appui ;

13. *Rappellent en outre* que la collaboration à la mise en œuvre de la NELES et la participation à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago demeurent ouvertes aux Structures sélectionnées par la Division des Projets le **19 août 2026** qui n'ont pas encore transmis leurs dossiers de collaboration et de participation ;

14. Engagent vivement le Directeur du Bureau Régional Afrique à adresser immédiatement une correspondance par voie dématérialisée à toutes les Structures sélectionnées dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES, **ayant transmis ou non** leurs dossiers de collaboration et de participation, pour leur soumettre le nouveau calendrier de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago ;

15. *Décident enfin* que la prise en charge accordée aux participants désignés de la sous-région comprendra :

a) Un billet d'avion Aller et Retour ;

b) Une assurance de voyages ;

c) Un appui documentaire relatif à l'obtention du visa non-immigrant de type B-1 d'entrée aux Etats-Unis ;

d) Un appui financier relatif au paiement des frais de visa non-immigrant de type B-1 d'entrée aux Etats-Unis (**NIV Application Processing Fee** et **Visa Reprocity Fee**) ;

16. *Demandent enfin* au Bureau exécutif et aux Structures sélectionnées de prendre des mesures nécessaires et utiles, chacun à son niveau, pour que la présente résolution conjointe soit pleinement et rapidement appliquée.

Séance unique
5 octobre 2026

[Adoptée sans vote, à l'issue d'un accord général avant la mise aux voix]

Notes :

Rencontre du partenariat de l'innovation numérique: Rencontre stratégique qui sera organisée dans le cadre du démarrage des Opérations pilotes de la NELES en **novembre 2026** avec un schéma directeur axé sur la collaboration inter-établissement et la numérisation de l'enseignement des langues

NELES : Numérisation de l'Enseignement des Langues Dans les Etablissements Scolaires en Afrique Centrale

Etablissement scolaire : Institution éducative privée ou publique du premier et/ou du second degré visant la transmission des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) à un élève. "Entité jouissant d'une autonomie pour l'affectation de ses ressources -juridiquement autonome- mue par un projet d'établissement décliné en stratégies globales d'orientation et plans d'action, dont le but est de transmettre des connaissances"

CNN : Comité national de numérisation qui sera mis sur pied dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES

CSN : Comité sous régional de numérisation qui sera mis sur pied dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES

Institution académique : Etablissement scolaire de la sous-région sélectionné par la Division des Projets dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES

E-formation : Levier exceptionnel pour la modernisation de l'enseignement offrant incontestablement des innovations pertinentes dans la relation entre ressources pédagogiques et élèves. Mécanisme qui convertit ce qui est un processus papier de la salle de classe traditionnelle en processus électronique proposant des activités interactives dans une classe virtuelle

USCIS : United States Citizenship and Immigration Services. Les informations relatives à ce service sont disponibles sur https://www.uscis.gov

Opération pilote : Opération projetée dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES

Résolution 34/2026

Désignation des Personnes pilotes du projet dans les zones géographiques d'action et d'intervention de la NELES

L'Assemblée générale et le Bureau exécutif,

Ayant présente à l'esprit la nécessité de rapprocher les instances d'implémentation de la **NELES**[1] de ses zones géographiques d'action et d'intervention pour faciliter et mieux orienter sa mise en œuvre,

Ayant également présent à l'esprit le compte rendu de la désignation des **Points focaux locaux**[2] des trois zones géographiques d'action et d'intervention du projet faite suivant la grille de répartition du paragraphe 14 de la recommandation 10/2026 de la session du Bureau exécutif,

Remarquant que les systèmes éducatifs de la sous-région se singularisent par l'utilisation d'une langue étrangère (Anglais, Arabe, Espagnol, Français ou Portugais) comme langue principale d'enseignement,

Remarquant également qu'une langue étrangère est définie comme une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne,

Remarquant aussi que même si une personne parle couramment et correctement une langue étrangère, elle se tourne généralement vers sa langue maternelle pour nommer certains objets courants,

Remarquant enfin, qu'en didactique, une langue devient étrangère lorsqu'elle est enseignée et apprise, se distinguant ainsi de la langue maternelle,

Rappelant qu'une langue étrangère peut aussi être toute langue acquise ou apprise après la langue maternelle, sans égard à son statut,

Rappelant également que l'apprentissage d'une langue repose sur plusieurs approches complémentaires et peut être optimisé grâce à des méthodes interactives, des applications mobiles et des techniques de mémorisation adaptées à chaque niveau,

Rappelant aussi que *:*

a) Les techniques de répétition espacée qui permettent de mémoriser durablement le vocabulaire et les expressions clés, comme le propose **Mosalingua**[3], en adaptant les cours au niveau de l'apprenant et proposant des ressources pour la compréhension orale et écrite,

b) La méthode d'apprentissage des langues dénommée **Loecsen**[4] qui utilise un système de répétition espacée (SRS) afin de garantir une progression logique et durable dans l'apprentissage, les mots et expressions clés étant réactivés à des intervalles optimaux, sans surcharge ni mémorisation mécanique,

Rappelant enfin que le succès de la numérisation de l'enseignement des langues dans les **Etablissements scolaires**[5] en Afrique centrale passe nécessairement par l'engagement indéfectible des Points focaux locaux désignés dans les activités programmées,

Observant que l'introduction du numérique transformera l'enseignement des langues d'un modèle transmissif à un modèle interactif, immersif, personnalisé et mesurable,

Observant également que l'introduction du numérique dans l'enseignement des langues favorisera :

a) La fluidité communicative ;

b) L'ouverture interculturelle ;

c) La compétitivité académique internationale,

Observant aussi que l'introduction du numérique dans les Etablissements scolaires facilitera :

a) L'accès aux données et aux ressources numériques de qualité ;

b) La formation et l'accompagnement des enseignants de langues à l'usage responsable des technologies numériques ;

c) La promotion de la collaboration intra et inter-établissement ;

d) La structuration du déploiement des applications numériques visant à piloter la plateforme linguistique centrale et à positionner les modules d'intelligence artificielle conversationnelle au cœur des apprentissages,

Observant enfin que la formation des enseignants à la pédagogie numérique et à l'usage des équipements digitaux est indispensable à l'intégration réussie du numérique dans l'apprentissage des langues,

1. *Notent* que l'apprentissage d'une langue est aujourd'hui facilité par des méthodes innovantes et des outils numériques performants qui centralisent la gestion de l'enseignement et améliorent la collaboration, automatisent les tâches répétitives et optimisent le suivi des élèves, facilitent l'accès aux données en temps réel et permettent une meilleure planification des activités ;

2. *Notent également* qu'il est possible de progresser efficacement dans l'apprentissage d'une langue en combinant répétition espacée, immersion culturelle et pratique régulière, quel que soit le niveau initial ;

3. *Notent ensuite* que plusieurs applications facilitent l'apprentissage de manière ludique et interactive comme :

a) **Duolingo**[6] qui propose des leçons courtes et gamifiées, combinant intelligence artificielle et linguistique pour développer la compréhension et l'expression écrites et orales ;

b) **50languages**[7] qui offre des cours gratuits en ligne, des tests, des jeux et des cartes de vocabulaire, avec des enregistrements audio par des locuteurs natifs, permettant un apprentissage autonome et flexible ;

4. *Notent enfin* que les outils numériques sont particulièrement utiles pour pratiquer régulièrement et progresser à son rythme en :

a) Définissant des objectifs clairs : savoir si l'objectif est académique, professionnel ou pour le plaisir aide à choisir la méthode adaptée ;

b) Pratiquant régulièrement : la constance est essentielle pour renforcer la mémoire et la fluidité ;

c) Combinant plusieurs approches : écouter, répéter, écrire et interagir avec des locuteurs natifs améliore la maîtrise globale ;

d) Utilisant la technologie à bon escient : applications, podcasts et vidéos permettent de diversifier les sources et de rendre l'apprentissage plus immersif ;

5. *Observent* que l'utilisation du matériel informatique est essentielle pour moderniser et améliorer l'enseignement des langues dans un Etablissement scolaire, en répondant aux besoins des élèves et en adaptant les méthodes pédagogiques aux évolutions technologiques ;

6. *Observent également* que l'outil numérique joue un rôle crucial dans l'enseignement des langues, facilitant l'apprentissage et l'acquisition des compétences linguistiques mesurables à travers :

a) L'accessibilité et la flexibilité : L'outil numérique permet d'enseigner et d'apprendre à tout moment et n'importe où, ce qui améliore l'accessibilité et la flexibilité de l'apprentissage ;

b) L'efficacité et l'efficience : Il offre des outils d'évaluation et de suivi qui améliorent l'efficacité et l'efficience de l'apprentissage ;

c) La personnalisation : L'outil numérique permet une personnalisation des parcours d'apprentissage, ce qui améliore l'engagement et la motivation des élèves ;

d) L'intégration de l'IA : L'intelligence artificielle est intégrée dans l'enseignement des langues pour améliorer les compétences écrites et orales des élèves ;

e) La formation continue : Les enseignants de langues doivent se former et s'informer en permanence pour maîtriser l'outil numérique et l'utiliser efficacement dans l'enseignement ;

7. *Observent aussi* que l'outil numérique est essentiel pour moderniser et améliorer l'enseignement des langues, en répondant aux défis contemporains et en favorisant un apprentissage plus efficace et engageant ;

8. *Observent enfin* qu'en intégrant les applications interactive à la plateforme LMS dédiée aux langues, celles-ci joueront un rôle décisif dans la numérisation de l'enseignement des langues, en rendant l'expérience d'apprentissage plus engageante et mémorable via :

a) L'amélioration de l'engagement : Les élèves passent plus de temps sur des applications interactives, ce qui augmente l'engagement et la fidélisation ;

b) La personnalisation: Elles permettent aux élèves de personnaliser leur parcours d'apprentissage, rendant l'application plus pertinente pour chacun ;

c) La collecte de données: Les interactions permettent de collecter des données précieuses sur les comportements et préférences des élèves, aidant les Etablissement scolaires à mieux comprendre leurs besoins ;

d) L'apprentissage actif : Dans le domaine éducatif, l'interactivité favorise un apprentissage actif, rendant le processus éducatif plus efficace et agréable ;

9. *Décident*, en accord avec le plan directeur qui commande la réorientation stratégique de la mise en œuvre de la NELES et sous le contrôle de la Division des Projets, de désigner des **Personnes pilotes du projet**[8] qui accompagneront les Points focaux locaux dans la mise en œuvre du projet sur le terrain ;

10. *Précisent* que cette désignation se fera suivant la grille de répartition présentée au paragraphe 14 de la recommandation 10/2026 de la session du Bureau exécutif ;

11. *Précisent également* que chaque Province ou Région dans les zones géographiques d'action et d'intervention de la NELES sera doté d'une Personne pilote du projet ;

12. *Précisent enfin* que les missions des Personnes pilotes du projet seront d'accompagner les Points focaux locaux dans :

a) La coordination des activités du projet dans leur Province ou Région ;

b) La réalisation et de monitoring des activités du projet dans leur Province ou Région ;

c) La concertation avec les ONG des pays du Nord dans leur Province ou Région ;

d) La préparation et la conduite des visites régulières de terrain pour assurer la bonne réalisation ou le monitoring des activités programmées dans leur Province ou Région ;

e) La réalisation des tâches en lien avec la mise en œuvre efficace du projet dans leur Province ou Région ;

f) Le pilotage de la plateforme des sessions asynchrones et synchrones de formation mis en ligne dans leur Province ou Région ;

g) La réception des outils informatiques de pointe et du matériel multimédia destinés aux élèves, enseignants des langues ou aux Etablissements scolaires de leur Province ou Région ;

h) L'organisation de la manutention de ces outils informatiques de pointe et ce matériel multimédia ;

i) La planification de la distribution de ces outils et matériel destinés aux élèves, aux enseignants des langues et aux Etablissements scolaires de leur Province ou Région en respectant le guide de cession ;

13. *Recommandent* que la participation de chaque Personne pilote du projet à sa mise en œuvre soit encadrée par une **Convention de collaboration** claire et concise ;

14. *Recommandent ipso facto* que la Convention de collaboration inclue les éléments essentiels suivants :

a) Identification des parties ;

b) Objet de la collaboration ;

c) Durée ;

d) Formation préalable et mise à niveau ;

e) Missions et responsabilités ;

f) Modalités financières ;

g) Confidentialité ;

h) Résolution des litiges ;

i) Modalités de rupture ;

15. *Recommandent également* que la **session de signature** des Conventions de collaboration entre les Personnes pilotes du projet désignés et les Responsables signataires du **Craafint**[9] soit organisée à la fin des travaux de la **Rencontre du partenariat de l'innovation numérique**[10] au siège social à Chicago ;

16. *Recommandent enfin* que toutes les Personnes pilotes du projet désignées par le Bureau Régional Afrique soient invitées à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago ;

17. *Décident de fait* que le dossier de collaboration à la mise en œuvre de la NELES et de participation à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago d'une Personne pilote du projet désignée sera constitué des pièces suivantes :

a) La lettre d'acceptation de l'offre de collaboration à la mise en œuvre de la NELES adressée au Secrétaire général du Bureau exécutif ;

b) La fiche individuelle de participation à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago remplie et signée ;

c) La fiche de paiement des frais de participation à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique Chicago remplie et signée ;

d) Le formulaire de de consentement de la désignation comme Personne pilote du projet rempli et signé ;

18. *Statuent* que les frais de participation à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago s'élèvent à **USD 600** par Personne pilote du projet désignée ;

19. *Statuent également* qu'en représentation de sa participation à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago, chaque Personne pilote du projet recevra un certificat nominatif de participation détaché d'un registre tenu au siège social ;

20. *Statuent aussi* que celui-ci sera institué "**Certificat individuel de participation à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago**" et revêtu des signatures du Commissaire général de la Rencontre et du Secrétaire général du Bureau exécutif ;

21. *Statuent enfin* que la participation de toute Personne pilote du projet désignée à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique lui donnera droit à :

a) Un sac à l'effigie de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique contenant les informations sur les travaux ;

b) Une brochure dressant la liste des participants désignés et leurs coordonnées ;

c) Les documents du projet et de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago ;

d) Un Badge d'accès aux travaux de la Rencontre du partenariat de Chicago ;

e) Une Carte donnant accès aux différentes autres manifestations organisées ;

f) Une Carte pour la navette entre l'aéroport et l'hôtel à l'arrivée comme au départ ;

g) Une Carte pour les navettes entre l'hôtel et les salles de travaux d'une part, et entre l'hôtel et les lieux des autres manifestations d'autre part ;

h) Une Tablette tactile de 11 pouces (système d'exploitation **Androïde 15** / Ecran IPS HD 4K 1920x1080 / Processeur Snapdragon 845 / RAM 24GB / ROM 256GB / Clavier Bluetooth / Stylo Hypen H3) ;

22. *Décident conséquemment* d'accorder une prise en charge, relative au déplacement sur Chicago, aux Personnes pilotes du projet désignées pour participer aux travaux de la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique ;

23. *Demandent vivement* que cette prise en charge procure aux Personnes pilotes du projet :

a) Un billet d'avion Aller et Retour ;

b) Une assurance de voyages ;

c) Un appui documentaire relatif à l'obtention du visa non-immigrant de type B-1 d'entrée aux Etats-Unis ;

d) Un appui financier relatif au paiement des frais de visa non-immigrant de type B-1 d'entrée aux Etats-Unis (**NIV Application Processing Fee** et **Visa Reprocity Fee**) ;

e) Des commodités de séjour à Chicago durant la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique notamment :

- Un hébergement ;
- Le petit déjeuner quotidien ;
- Les repas quotidiens (déjeuners et dîners) ;

24. *Décide toutefois* que les Personnes pilotes du projet désignées seront également hébergées dans l'un des hôtels suivants :

Hôtel	Adresse	Téléphone
The Allerton Hotel Chicago	701 North Michigan Avenue, Chicago, IL 60611 USA	00 1 312 440 1500
The Congress Plaza Hotel	520 South Michigan Avenue, Chicago, IL 60605 USA	00 1 312 427 3800
The Best Western Grant Park Hotel	1100 South Michigan Avenue, Chicago, IL 60605 USA	00 1 312 922 2900

25. *Constatent* que l'engagement indéfectible des Points focaux locaux et des Personnes pilotes du projet dans les zones d'action et d'intervention de la NELES est la clé de succès de la numérisation de l'enseignement des langues dans les Etablissements scolaires de la sous-région ;

26. *Constatent également* que celle-ci ouvrira la voie à une expérience de plus en plus fluide et personnalisées en transformant radicalement le système d'apprentissage des langues étrangères à travers :

a) L'adaptation des méthodes pédagogiques : Les enseignants doivent être conscients des différences de motivation et de styles d'apprentissage parmi les élèves. Les techniques

interactives, telles que les jeux de rôle ou les activités en groupe, favorisent un environnement d'apprentissage dynamique ;

b) L'immersion linguistique : L'immersion linguistique, où les élèves sont exposés à la langue dans des contextes réels, favorise une acquisition plus naturelle des compétences linguistiques ;

c) L'engagement des élèves : Les enseignants doivent créer une atmosphère propice à l'apprentissage, en tenant compte des obstacles potentiels, tels que le manque de ressources ou le temps limité pour couvrir le programme ;

d) L'utilisation des ressources en ligne : Les enseignants disposent d'outils pour allier théorie, culture et usage concret de la langue, enrichissant ainsi l'approche pratique ;

e) L'évaluation continue : L'évaluation continue des compétences linguistiques des élèves est cruciale pour répondre aux attentes et pour évaluer l'efficacité des méthodes d'enseignement ;

27. *Constatent aussi* que la numérisation de l'enseignement des langues est une transformation majeure qui a des enjeux, des bénéfices concrets et des défis qu'elle doit surmonter pour construire un système d'apprentissage dans la sous-région tourné vers l'avenir ;

28. *Constatent enfin* que la numérisation donnera aux langues une nouvelle force, celle de relier les peuples et de préparer une génération d'élèves capables de dialoguer avec le monde ;

29. *Valident définitivement* la réorientation stratégique de la mise en œuvre de la NELES demandée par le Bureau exécutif et consacrée par les dispositions des paragraphes 22, 23 et 24 de la recommandation 10/2026 de sa session du 18 septembre 2026 ;

30. *Décident enfin* de placer les élèves et les enseignants de langues des **Institutions académiques**[11] à l'avant-garde de la digitalisation de l'enseignement des langues.

Séance unique
5 octobre 2026

[Adoptée sans vote, à l'issue d'un accord général avant la mise aux voix]

Notes :

NELES : Numérisation de l'Enseignement des Langues Dans les Etablissements Scolaires en Afrique Centrale

Point focal local : Etablissement scolaire qui accompagne le Point focal du projet et le CNN dans l'accomplissement de leurs missions sur le terrain dans sa localité d'appartenance

Mosalingua : Equipe de 33 amoureux des langues et passionnés par l'univers de l'apprentissage ayant pour mission d'aider à apprendre les langues et à le faire de la manière la plus rapide et la plus efficace possible

Loecsen : Méthode d'apprentissage rigoureusement structurée, conçue pour les débutants s'appuyant sur des situations réelles et une sélection rigoureuse des éléments clés d'une langue. Elle permet d'atteindre efficacement les compétences attendues au niveau A1 du CECRL (cours Premier Contact) et de progresser ensuite vers les niveaux A2–B1 (cours Autonome en 6 mois)

Etablissement scolaire : Institution éducative privée ou publique du premier et/ou du second degré visant la transmission des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) à un élève. "Entité jouissant d'une autonomie pour l'affectation de ses ressources -juridiquement autonome- mue par un projet d'établissement décliné en stratégies globales d'orientation et plans d'action, dont le but est de transmettre des connaissances"

Duolingo : Application interactive dédiée à l'apprentissage des langues étrangères. Elle permet à l'utilisateur, en l'engageant, de personnaliser son expérience et d'influencer les résultats

50languages : Application interactive d'apprentissage des langues populaire permettant d'apprendre 100 leçons dans plus de 50 langues et développer les compétences en communication

Personne pilote du projet : Personne-ressource sélectionnée par le Bureau Régional Afrique pour accompagner le Point focal local dans la mise en œuvre de la NELES sur son territoire d'appartenance. Personne dotée de compétences spécifiques et d'une disponibilité reconnue, qui sera régulièrement sollicitée pour son expertise ou son aide tout au long des cycles du projet

Rencontre du partenariat de l'innovation numérique: Rencontre stratégique qui sera organisée dans le cadre du démarrage des Opérations pilotes de la NELES en **novembre 2026** avec un schéma directeur axé sur la collaboration inter-établissement et la numérisation de l'enseignement des langues

Craafint : Organisation à but non lucratif de type 501 (c) exonérée de l'impôt sur le revenu et dont le siège est au 444 North Michigan Avenue, Chicago, IL 60611, USA

Institution académique : Etablissement scolaire de la sous-région sélectionné par la Division des Projets dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES...

Résolution 35/2026

Renforcement des capacités des membres des CNN et du CSN, validation du programme de déploiement des Personnes ressources de la Division des Projets dans les zones géographiques d'action et d'intervention du projet

L'Assemblée générale et le Bureau exécutif,

Ayant présentes à l'esprit la désignation des **Point focaux locaux**[1] du projet dans chaque pays des trois zones géographiques d'action et d'intervention de la **NELES**[2],

Ayant également présentes à l'esprit les dispositions de la Convention de création de la **CEPI**[3] signée entre le Bureau exécutif du **Craafint**[4] et les ONG du Nord avec lesquelles il entretient des relations formelles de partenariat,

Soulignant que les **CNN**[5] sont des instances de concertation et de formulation des stratégies et des plans d'actions au niveau national tandis que le **CSN**[6] est une instance de conception et de coordination des actions intégrées au niveau sous régional,

Soulignant également que la mise en œuvre du projet nécessitera des prés requis en termes d'organisation et de renforcement des capacités des membres des CNN et du CSN,

Ayant pareillement présentes à l'esprit que les **Opérations pilotes**[7] constituent une démarche expérimentale dont l'objectif est de rôder les mécanismes de mise en œuvre de projets, de renforcer les capacités des membres des CNN et ceux du CSN par des formations axées sur la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre des projets et, de contribuer à la mise en place et au développement de partenariats inscrits dans la durée,

Rappelant que pour réussir la mise en œuvre des actions et les réalisations socio-éducatives de la NELES, les membres des CNN et ceux du CSN auront besoin de différents appuis,

Rappelant également que le devenir de la NELES, de ses actions et réalisations socio-éducatives passe par la capacité d'adaptation des membres des CNN et ceux du CSN à la nouvelle approche participative préconisée par l'environnement du projet et aux formations envisagées dans le cadre de sa mise en œuvre,

Réaffirmant que la **Rencontre du partenariat de l'innovation numérique**[8] de Chicago sera un cadre avantageux pour :

a) Le Craafint, pour stimuler les Institutions académiques pour qu'elles s'approprient du projet afin que celui-ci ne soit considéré par la suite comme "**un projet octroyé**" mais plutôt comme "**un projet porté**" ;

b) Présenter et restituer la stratégie de numérisation de l'enseignement des langues dans les Etablissements scolaires en Afrique centrale ;

c) Analyser et comprendre les enjeux de la NELES sous ses aspects académiques, économiques, financiers, sociaux et culturels afin de mieux appréhender les opportunités créées par son environnement ;

d) Elaborer, formuler et valider le plan media nécessaire à la mise en œuvre du projet ;

e) Elaborer, formuler et adopter la matrice des Opérations pilotes de la NELES ;

f) Les Institutions académiques, pour nouer des contacts nouveaux qui mèneront aux partenariats proches et lointains ;

Ayant examiné avec attention le compte rendu du **consentement** donné par les différents **Etablissements scolaires**[9] de la sous-région suite à leur désignation comme Points focaux locaux du projet,

Reconnaissant expressément que le succès de la numérisation de l'enseignement des langues dans les Etablissements scolaires et l'amélioration mesurable des compétences

linguistiques des élèves passent obligatoirement par l'implication totale des Points focaux locaux désignés dans toutes les activités programmées dans la feuille de route du projet,

Ayant enfin présentes à l'esprit les dispositions des paragraphes 16, 18, 19 et 20 de la recommandation 10/2026 prise lors de la session du Bureau exécutif du 18 septembre 2026,

Reconnaissant enfin l'importance de la dotation accordée, pour la bonne exécution de leurs missions sur le terrain, aux Points focaux locaux du projet par les dispositions du paragraphe 19 de la recommandation 10/2026 de la session du Bureau exécutif,

1. Prennent note du compte rendu de **désignation** de certains Etablissements solaires comme Point focaux locaux du projet ;

2. *Donnent globalement* leur accord sur les objectifs des Opérations pilotes, sur les mesures à prendre et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre et, sur le calendrier détaillé de leur exécution tel que présentés dans le compte rendu analytique de la Division des Projets ;

3. *Estiment* que le renforcement du **Plan d'Opération d'Urgence** mis sur pied par la disposition du paragraphe 10 de la résolution **23/2026** de la session ordinaire de l'Assemblée générale garantira au mieux la sécurité sanitaire des participants désignés à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago ;

4. *Recommandent vivement* au Bureau Régional Afrique d'utiliser toutes les ressources mises à disposition pour piloter à bien le processus d'obtention du visa non-immigrant de type B-1 d'entrée aux Etats-Unis des participants désignés de la sous-région à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago ;

5. *Décident* d'organiser une **MasterClass du projet**[10] pour renforcer les capacités des membres du CNN et du CSN des Etablissements scolaires sélectionnés de la sous-région et des Points focaux locaux désignés du projet ;

6. *Remercient globalement* les Partenaires traditionnels pour les appuis au fonds de garantie qu'ils mettent à la disposition du Bureau exécutif pour l'organisation de la MasterClass du projet ;

7. *Décident adéquatement* que celle-ci sera organisée sur une base non commerciale et se tiendra du **14 au 19 décembre 2026** dans la ville de **Kinshasa** en République Démocratique du Congo ;

8. Décident en outre que la participation à la MasterClass du projet de Kinshasa est gratuite et uniquement réservée aux **Personnes pilotes du projet**[11], aux membrex des CNN et à ceux du CSN des Etablissements scolaires de la sous-région qui participent à la Rencontre du partenariat de l'innovation numérique de Chicago ;

11. *Demandent spécialement* que le fonds de garantie permette :

a) De maintenir la gratuité de la participation à la MasterClass du projet de Kinshasa ;

b) D'assurer la prise en charge (commodités de voyage et de séjour en RDC) des Personnes pilotes du projet, du membre du CNN et celui du CSN des Etablissements scolaires de la sous-région ;

12. *Rappellent* que la participation à la MasterClass du projet de Kinshasa donnera droit à tout participant :

a) A un Badge d'accès aux salles de formation ;

b) Aux navettes entre l'aéroport et l'hôtel à l'arrivée comme au départ ;

c) Aux navettes entre l'hôtel et les salles de formation ;

d) A un Notebook ASUS Transformer Detachable Touchscreen 2-in-1 T300CHI (512 GB SSD/Core M-5Y10/8 GB RAM/HDMI/Windows 11/Office 365 Personal) ;

e) Un Casque de réalité virtuelle (système d'exploitation compatible **Apple iOS 18** ou **Androïde 14** / Plateformes compatibles Mac ou PC / Haut-parleurs intégrés offrant un son 3D immersif / Capteur d'accélération / Ecran LCD, HDR10+) ;

f) Aux commodités voyage et de séjour à Kinshasa durant la MasterClass du projet notamment :

- A un billet d'avion Aller et Retour ;
- A une assurance de voyages ;
- A un appui documentaire relatif à l'obtention du visa d'entrée en RDC ;
- A un hébergement ;
- Au petit déjeuner quotidien ;
- Aux repas quotidiens (déjeuners et dîners) ;

13. *Décident toutefois* de valider le programme horodaté de déploiement des personnes ressources de la **Division des Projets** sur le terrain dans les trois zones géographiques d'action et d'intervention du projet ;

14. *Demandent spécialement,* qu'à l'occasion du déploiement de ces personnes sur le terrain :

a) Les CND soient installés et leurs Bureaux désignés ;

b) La remise de la dotation de chaque Point focal local du projet soit faite suivant les dispositions du paragraphe 19 de la recommandation 10/2026 de la session du Bureau exécutif du 18 septembre 2026 ;

15. *Décident ensuite* que :

a) Les personnes ressources de la Division des Projets seront divisées en trois équipes ;

b) Chaque équipe sera supervisée dans sa zone géographique d'action et d'intervention par le **Point focal du projet**[12] désigné par les dispositions du paragraphe 9 de la résolution 25/2026 de la session de l'Assemblée générale ;

c) Le déploiement des équipes de la Division des Projets sur le terrain dans les trois zones géographiques d'action et d'intervention du projet se fera suivant le programme horodaté élaboré à cet effet par la Division des Projets ;

16. *Demande ensuite* au Bureau Régional Afrique de saisir en urgence les Etablissements scolaires de la sous-région par correspondance électronique pour leur notifier les changements apportés par la présente résolution conjointe ;

17. *Demandent enfin* au Bureau exécutif et aux Structures sélectionnées de prendre des mesures nécessaires et utiles, chacun à son niveau, pour que la présente résolution conjointe soit pleinement et rapidement appliquée ;

18. *Décident enfin* que les dispositions des résolutions de la session ordinaire de l'Assemblée générale du **17 août 2026** et de la recommandation de la session du Bureau exécutif du **18 septembre 2025** qui n'ont pas connues de modifications s'appliqueront intégralement.

Séance unique
5 octobre 2026

[Adoptée sans vote, à l'issue d'un accord général avant la mise aux voix]

Notes :

Point focal local : Etablissement scolaire qui accompagne le Point focal du projet et le CNN dans l'accomplissement de leurs missions sur le terrain dans sa localité d'appartenance

NELES : Numérisation de l'Enseignement des Langues Dans les Etablissements Scolaires en Afrique Centrale

CEPI : Cellule de pilotage de la NELES

Craafint : Organisation à but non lucratif de type 501 (c) exonérée de l'impôt sur le revenu et dont le siège est au 444 North Michigan Avenue, Chicago, IL 60611, USA

CNN : Comité national de numérisation qui sera mis sur pied dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES

CSN : Comité sous régional de numérisation qui sera mis sur pied dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES

Opération pilote : Opération projetée dans le cadre de la mise en œuvre de la NELES

Rencontre du partenariat de l'innovation numérique: Rencontre stratégique qui sera organisée dans le cadre du démarrage des Opérations pilotes de la NELES en **novembre 2026** avec un schéma directeur axé sur la collaboration inter-établissement et la numérisation de l'enseignement des langues

Etablissement scolaire : Institution éducative privée ou publique du premier et/ou du second degré visant la transmission des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) à un élève. "Entité jouissant d'une autonomie pour l'affectation de ses ressources -juridiquement autonome- mue par un projet d'établissement décliné en stratégies globales d'orientation et plans d'action, dont le but est de transmettre des connaissances"

MasterClass du projet : Formation essentielle et intensive qui sera organisée dans le cadre du renforcement des capacités des membres des CNN et du CSN en **décembre 2026** à Kinshasa (RDC) avec un schéma directeur axé sur la Gestion, le Suivi et l'Evaluation des projets

Personne pilote du projet : Personne-ressource sélectionnée par le Bureau Régional Afrique pour accompagner le Point focal local dans la mise en œuvre de la NELES sur son territoire d'appartenance. Personne dotée de compétences spécifiques et d'une disponibilité reconnue, qui sera régulièrement sollicitée pour son expertise ou son aide tout au long des cycles du projet

Point focal du projet : Personne ressource rattachée à la Division des Projets qui est déployée dans une zone géographique d'action et d'intervention du projet. Travaillant en étroite collaboration avec la CEPI, le CNN et le CSN, il est chargé de la collecte des informations, de la production des rapports et d'autres activités inhérentes à la mise en œuvre de la NELES.